

## DEVENIR DE RENAULT EN FRANCE

# Info retour 4<sup>ème</sup> journée de négociation

### THEMATIQUES DES PROCHAINES SEANCES :

#### 9 novembre :

- Retour séances du 04/11
- Enjeu d'avenir et nouvelles compétences
- Formation RE knew university
- Recrutement politique jeune diversité et inclusion

#### 16 novembre :

- Retour séance du 09/11
- QVT reco et protection social
- Dispositif technique de l'accord-commission d'application et indicateurs

La 4<sup>ème</sup> réunion de **négociation** sur **le devenir de Renault en France** s'est tenue ce 4 novembre.

Cette réunion avait pour but d'évoquer les sujets suivants :

- **Principes fondamentaux de la Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels** (GEPP, anciennement GPEC).
- **Rupture Conventionnelle Collective.**
- **Dispense d'Activité.**
- **Mobilités internes et parcours professionnels.**

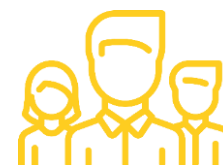


La CFE-CGC fait le choix de vous informer au plus vite des propositions émises par la Direction lors de cette réunion.

**Nous vous ferons part de nos commentaires à la suite de nos échanges avec la CFE-CGC des différents sites.**

#### Contact

INTERCENTRE RENAULT  
API : FR Q10 119 303  
Tél : 01 76 84 15 79  
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr



## Principes fondamentaux de la Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels

- La Direction souhaite une **GEPP** plus dynamique et propose que sa **périodicité passe à 1 an** pour avoir une meilleure réactivité. Ceci aurait pour conséquence d'avoir des Observatoires des Métiers annuels incluant une communication managériale auprès des salariés. Cette nouvelle dynamique a également pour but d'ajuster périodiquement les différents leviers (*Formation / Accompagnement des parcours professionnels et mobilité interne / Accompagnement des départs / Recrutement et politique jeune*).

## Rupture Conventionnelle Collective

- La Direction a rappelé les **1 693 départs** envisagés sur la durée de l'accord. A ce stade les négociations ne sont pas terminées mais la Direction a affiché son **souhait de partir sur la base des mesures liées à la précédentes RCC** (*vous pouvez les retrouver sur notre application - liens en bas du tract*). Ne pourraient prétendre à la RCC que les 6 900 postes gris des « 9 cases » des salariés de Renault s.a.s. et Renault Software Lab.

## Dispense d'activité

- La proposition de la Direction à ce jour est :
  - Une DA qui débiterait au 1<sup>er</sup> février 2022 et se terminerait au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
  - **Les seuls bénéficiaires seraient les salariés CDI éligibles à la RCC**, en seraient donc exclus les postes bleus, le manufacturing et les filiales.
  - Une indemnisation calculée selon les mêmes principes qu'en 2021 mais avec un taux de **70% du brut** (*72% en 2021*).

## Mobilité interne et parcours professionnels

- **Renforcement des principes structurants** (*Transparence du marché / Tout salarié reçoit une réponse / Tout salarié est libre de postuler au bout de 2 ans / Délai de 3 mois max pour libérer le salarié / Les objectifs sont revus si mobilité en cours d'année*).
- **Poursuite de l'objectif de fluidification du marché du travail en interne** par un accompagnement de la fonction RH durant la phase de réflexion, de concrétisation et de formalisation.
- **Reconduction de certaines mesures prévues dans CAP 2020** (*Période de Mobilité Volontaire Sécurisé / Congés longue durée / Aide à la création d'entreprise / Prêt main d'œuvre inter entreprise / Mutation concertée / Congé de préparation fin de carrière / Départ volontaire à la retraite*).

